

## Module d'approfondissement «Constructions adaptées à un déficit visuel»

Comment les bâtiments doivent-ils être conçus et aménagés pour que les personnes malvoyantes et aveugles puissent les utiliser en toute sécurité et en toute autonomie ? Outre les dispositions constructives, l'aménagement visuel et l'éclairage peuvent y contribuer largement.

Ce cours vous apporte :

- une introduction et un aperçu des normes relatives à l'acoustique et à l'éclairage ;
- des connaissances de base sur la technique d'éclairage et les exigences en matière d'éclairage adapté aux personnes malvoyantes ;
- des connaissances de base sur les relations entre l'éclairage, l'éblouissement et la perception des contrastes en situation d'un déficit visuel ;
- des connaissances sur les méthodes d'évaluation des contrastes visuels ;
- un savoir de base sur les exigences spécifiques auxquelles doivent répondre les bâtiments en matière de sécurité et d'orientation des personnes malvoyantes ;
- des connaissances sur les exigences en matière de signalétique, de pictogrammes et d'informations tactiles pour l'orientation dans les bâtiments.

Les connaissances acquises vous permettront

- de concevoir des bâtiments utilisables en toute sécurité et de manière autonome par des personnes avec une déficience visuelle ;
- d'identifier les défauts qui compromettent la sécurité ou rendent l'orientation difficile ;
- de développer des solutions ciblées qui tiennent compte des besoins des personnes malvoyantes dans le cadre d'un échange entre la planification de l'éclairage et la conception ;
- d'intégrer et d'exiger, à chaque étape de la planification, de la conception et de la réalisation, des mesures adaptées aux personnes malvoyantes ;
- d'évaluer les besoins en aides tactiles et visuelles à l'orientation dans les bâtiments ;
- de reconnaître quand des connaissances spécifiques sont nécessaires pour développer des solutions pratiques et à qui vous pouvez vous adresser pour obtenir des conseils.



#### Groupe cible :

- Planificateurs dans les domaines de l'architecture, de la planification de l'éclairage, de la signalétique et de la planification spécialisée
- Responsables des permis de construire et des réceptions de travaux
- Responsables de la conception, de la construction et de la gestion d'immeubles
- Représentants d'intérêts dans le domaine de l'égalité des personnes handicapées et du conseil en construction accessible

#### Méthodes d'apprentissage :

- Exposés et discussions
- Ateliers sur des cas concrets
- Expérience personnelle en compagnie de personnes concernées

#### Enseignants :

Prof. Caroline Karmann, dipl. Arch. Eng. INSA, PhD UC Berkeley, Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA-FR)

Eva Schmidt, dipl. Arch. EPF, Architecture sans obstacles

Une personne spécialisée en signalétique et guidage des personnes malvoyantes

Pour toute question, veuillez vous adresser à : [centre@architecturesansobstacles.ch](mailto:centre@architecturesansobstacles.ch)